

EMPIRE CHÉRIFIEN
Protectorat de la République Française
AU MAROC

Bulletin Officiel

ABONNEMENTS :

	MAROC	FRANCE et Colonies	ÉTRANGER
1 MOIS . . .	4 50	6 fr.	7 »
6 MOIS . . .	8 »	10 »	12 »
1 AN	15 »	18 »	20 »

ON PEUT S'ABONNER :

A la Résidence de France, à Rabat
et dans tous les bureaux de postes.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

ÉDITION FRANÇAISE

Hebdomadaire

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Résidence Générale de France à Rabat - Maroc

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser
à la Direction du *Bulletin Officiel*.
Les mandats doivent être émis au nom de M. le
Trésorier Général du Protectorat.

PRIX DES ANNONCES :

Annonces judiciaires, sur 4 col., la ligne.	0.37
et légales — sur 2 col., la ligne.	0.75
Annonces et les 10 1 ^{res} lignes, la ligne.	1 »
avis, d'après les suivantes, —	0.75
Annonces ordinaires, la ligne.	1.25

Pour les annonces importantes, les condi-
tions sont traitées de gré à gré.
Réduction pour les annonces et réclames
renouvelées.

Le "Bulletin Officiel" insère les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

I. — Ordre Général N° 48.	PAGES
II. — Additif à l'Ordre Général n° 29	305
III. — Extraits du « Journal Officiel de la République Française »	309
	310

PARTIE NON OFFICIELLE :

IV. — Situation politique du Maroc.	310
V. — Informations du Service des Études et Renseignements économi- ques.	311
VI. — Service des Domaines.	312
VII. — Annonces et avis.	313

PARTIE OFFICIELLE

ORDRE GÉNÉRAL N° 48

Le Résident Général Commandant en Chef cite à l'ordre
des Troupes d'Occupation du Maroc, les militaires dont les
noms suivent qui se sont particulièrement distingués au
cours des affaires de Ksiba (8, 9 et 10 juin 1913. Colonne
MANGIN).

PICARD. Chef d'escadron :

« Le 8 juin 1913, ayant reçu l'ordre de diriger en avant
de la colonne dans la vallée de Ksiba, une action de cavalerie
avec deux escadrons et un millier de partisans Tadjia, a char-
gé avec la même décision et la même vaillance qu'il avait
déployées dans les champs de Sidi Bou Othman. Puis
ayant pris position sur une colline rocheuse, y a commandé
le combat à pied contre des milliers de Berbères fanatisés.
Enfin, après avoir ordonné le ralliement sur une position de
repli, est resté le dernier à l'endroit le plus exposé, rassem-
blant par trois fois, les derniers cavaliers valides pour sau-
ver les blessés et les hommes démontés. A trouvé une mort
glorieuse en donnant ainsi l'exemple de l'abnégation la plus
complète et du courage le plus héroïque. »

BONNET MAZIMBERT, lieutenant, 2^{me} Escadron du 4^{me}
Spahis

ROSSILLON, brigadier, Mle 1060, 2^{me} Escadron du 4^{me}
Spahis.

LARDEUX, brigadier, Mle 1721, 2^{me} Escadron du 4^{me}
Spahis.

CORBILLON, 2^{me} classe, 2^{me} Escadron du 4^{me} Spahis.

BARREAU, adjudant, de la 3^{me} compagnie du 8^{me} ba-
taillon colonial.

BEN TLANAINE, 1^{re} classe, Mle 614, du 3^{me} Escadron
A. M.

TLADRA, 1^{re} classé, Mle 450, du 3^{me} Escadron A. M.

BOUKCHEM, 2^{me} classe, Mle 520, du 3^{me} Escadron A. M.

MOHAMED BEN ABDERHAMAN, trompette, Mle 80,
3^{me} Escadron A. M.

ABDESELLEM BEN ZOHCHEM, 2^{me} classe, Mle 88, 3^{me} Es-
cadron, A. M.

MOHAMED BEN DAOUD, 2^{me} classe, Mle 362, 3^{me} Esca-
dron A. M.

FATMI, 1^{re} classe, Mle 81, de la 4^{me} compagnie A. M.

DEMBA DIANY, 2^{me} classe, Mle 17382, du 9^{me} bataillon de
tirailleurs sénégalais.

MOHAMED BEN DJILANI, 2^{me} classe, Mle 15, du 3^{me}
Escadron A. M.

SAMBA DIARRO, 2^{me} classe, Mle 11621, 4^{me} compagnie du
9^{me} bataillon sénégalais.

ABD EL KADER BEN AMOUR, 2^{me} classe, Mle 780, du 3^{me}
Escadron A. M.

MOHAMED BEN EMBARECK, 2^{me} classe, Mle 750, du
3^{me} Escadron A. M.

MOHAMED BEN EMBARECK, 2^{me} classe, Mle 130, du
3^{me} Escadron A. M.

AHMED BEN EL TLAMEUR, 2^{me} classe, Mle 754, du 3^{me}
Escadron A. M.

LACHEMI BEN AOMANE, maoun, Mle 138, du 3^{me} Es-
cadron A. M.

BEN MERDAS, 2^{me} classe, Mle 338, du 3^{me} Escadron A. M.

MOHAMED BEN HADJ, 2^{me} classe, Mle 714, du 3^{me} Escadron A. M.

AHMED BEN ALI, caïd mia, Mle, 8, du 3^{me} escadron A. M.

ALI BEN HAMOU, 2^{me} classe, Mle 729, du 3^{me} escadron A. M.

« Tué glorieusement au combat de Ksiba, le 8 juin 1913 ».

MATHIEU, Colonel, commandant le 7^{me} Régiment de Tirailleurs Algériens.

« A dirigé avec la plus grande distinction un groupe de toutes armes de la colonne d'opérations du Tadda : le 8 juin 1913, (1^{er} combat de Ksiba) en organisant un repli à la colonne légère lancée en avant contre la kasba de MOHA OU SAID ; le 10 juin 1913 (2^{me} combat de Ksiba) en entrant le premier dans le village à la tête de l'avant-garde, puis en défendant avec opiniâtreté contre un ennemi mordant et acharné, les hauteurs escarpées dominant le défilé de Foum Takout, par où s'écoulait la colonne au retour ».

SARRAT, Médecin Aide-Major de 1^{re} Classe :

« Les 8 et 10 juin 1913, au cours des combats de Ksiba chargé d'un relai d'ambulance, a fait preuve d'un dévouement inlassable et d'une belle bravoure en relevant et pansant de nombreux blessés sur la ligne de feu ».

QUILICHINI, Lieutenant 2^{me} compagnie du 9^{me} bataillon sénégalais :

« Le 8 juin 1913, au combat de Ksiba, a montré les belles qualités d'énergie et de bravoure en entraînant sa section à l'assaut de la kasba de MOHA OU SAID ».

AMIOT, sergent fourrier, 15^e compagnie du 3^{me} Zouaves :

« Le 8 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de sang-froid, de décision et d'énergie en portant sa section en avant sous un feu violent de l'ennemi pour permettre l'évacuation de deux blessés sénégalais ».

POITEVIN, Lieutenant de la Batterie 8¹ :

« Le 8 juin 1913, au combat de Ksiba, a exécuté une mise en batterie sous un feu violent, maintenant par son calme et son sang-froid, le plus grand ordre dans sa section, où en quelques minutes, deux hommes furent blessés et un mulet tué, sans que la manœuvre subisse le moindre retard ».

BARONNA, spahi, 2^{me} classe, Mle 1582, 2^{me} escadron du 4^{me} spahis :

« Le 8 juin 1913, au combat de Ksiba, au cours de la charge de cavalerie, a fait preuve de bravoure en délivrant un de ses camarades déjà pris par les Marocains et en s'élançant contre eux et en les dispersant à coups de sabre ».

MOUSSA DIARRA, caporal, Mle 9506, 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais :

« Tué glorieusement pendant l'affaire de Sidi Ben Daoud, le 9 juin 1913 ».

MAZEL, Jean, maréchal des logis, Mle 1707, Batterie 6/38 :

« Mort glorieusement des suites de ses blessures reçues le 9 juin 1913, pendant l'affaire de Sidi Ben Daoud ».

DONAFORT, capitaine d'infanterie H. C. du service des Renseignements :

« Au cours des combats livrés à MOHA OU SAID les 8, 9 et 10 juin, et, par la précision de ses renseignements, grande-

ment contribué au succès des opérations. A toujours fait preuve, sous le feu de l'ennemi, de calme, de courage et a eu l'occasion d'exécuter plusieurs missions. Officier d'Etat-Major, notamment le 10 juin dans le défilé de Foum Takout, en allant chercher à l'arrière un ravitaillement en munition qu'il a conduit lui-même sur la ligne de feu ».

DIAOURO, 2^{me} classe, Mle 8676 de la 1^{re} Compagnie de 9^e bataillon sénégalais.

« Le 8 juin 1913 au combat de Ksiba pendant la marche offensive sur le village, a fait preuve de courage et de dévouement en se portant à la baïonnette au secours d'un camarade blessé resté en arrière et a été lui-même atteint d'une balle à la cuisse au cours de ce mouvement ».

DE MAZERAT Capitaine de cavalerie détaché au 4^{me} Goum.

« Le 8 juin 1913 au combat de Ksiba a pris part à la tête d'une poignée de partisans Tadda, à la charge de la cavalerie régulière et les a entraînés par son exemple. N'a quitté la position que lorsque la situation devenue critique, a nécessité la retraite, sur l'ordre du Chef d'Escadron commandant la charge et a ramené en croupe un cavalier démonté ».

GILLES François, sous lieutenant de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

BABATARDRE, caporal Mle 8217 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

TBELY DINDON, caporal Mle 1927 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

TIEKOUNA TANGARA, sergent, Mle 2358 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MAKAM TISSOKO, 2^{me} classe Mle 5405 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

DEMBA TOUNGARA, 2^{me} classe, Mle 7802 de la 2^e compagnie du 8^e bataillon sénégalais.

ALGAGNY KOULOUBALY, 2^e classe, Mle 4122 de la 2^e compagnie du 8^e bataillon sénégalais.

DELELOU ZALOUYE, 1^{re} classe, Mle 10.067 de la 2^e compagnie du 8^e bataillon sénégalais.

SORIBA KAMARA, 2^e classe, Mle 9.461 de la 2^e compagnie du 8^e bataillon sénégalais.

MASSANIBA DIOUF, 2^{me} classe, Mle 9.487 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

NOMO BAMBIA, 2^{me} classe, Mle 9.479, de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

N'KY TARAOLE, 2^{me} classe, Mle 11.567 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

DIAMA SANGARE, clairon Mle 2048 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MAMADIN KONE, 2^{me} classe, Mle 2049 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

BAMBA TOKORA, 2^{me} classe, Mle 1361, de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MOKAN KOUATE, 2^{me} classe, Mle 14.088 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

ALACAGNY TARAORE, 2^{me} classe, Mle 5.507 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

N'BOLE SARR, 1^{re} classe, Mle 2.551 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

DOGA BADRANE, 2^{me} classe, Mle 5.449, de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

ALI SIRAYEL, 2^{me} classe, Mle 4502 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MAMADOU N'DIAYE, 2^{me} classe, Mle 5.265 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MARIAN SISSORO, 2^{me} classe, Mle 2.534 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

COULIBALY SIGUINEAU, 2^{me} classe, Mle 9442, de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

KONASSI, 2^{me} classe, Mle 8.202 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MALIEF DIOUF, 2^{me} classe, Mle 9.551 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

TA KONADIO, 2^{me} classe, Mle 6.051 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

CIEUTAT, caporal de la 15^{me} compagnie du 3^{me} Zouaves.

CABIRAN, 2^{me} classe, Mle 9.029 de la 15^{me} compagnie du 3^{me} Zouaves.

BRENDEL, caporal, Mle 7588 du 3^{me} zouaves.

PEUGOURT, 2^{me} classe de la 15^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

SYLVAIN, 2^{me} classe, Mle 7.379, de la 15^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

MEGNOT, 2^{me} classe, Mle 9.034 de la 15^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

MANGUE, 2^{me} classe, Mle 9.330 de la 15^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

MARIE, 1^{re} classe, Mle 7.325 de la 14^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

ALFRED, 1^{re} classe, Mle 7558 de la 14^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

PELFRESNE, 1^{re} classe, Mle 7335 de la 14^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

PRIOVILLE, 2^{me} classe, Mle 7552 de la 14^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

MAGNIER, 2^{me} classe, Mle 7.567 de la 14^{me} compagnie du 3^{me} zouaves.

KALIFA BEN SICTHI, 2^{me} classe, Mle 183 de la 4^{me} compagnie A. M.

GUILLAUME, Henri, Mle 6.195 de la 3^{me} compagnie du 7^{me} bataillon colonial.

SMALL, 2^{me} classe, Mle 45 de la 4^{me} compagnie A. M.

FAZOU KONITE, 2^{me} classe, Mle 7.265 de la 4^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

MOMO BOUGNOU, 2^{me} classe, Mle 4.847 du 8^{me} bataillon sénégalais.

MOUSSA KONE, 2^{me} classe, Mle 86 du 8^{me} bataillon sénégalais.

GOUMIER, 2^{me} classe, Mle 235 du 3^{me} Goum Marocain.

TOUMANE TARAOLE, 2^{me} classe, Mle 17.617 de la 1^{re} compagnie du 9^{me} bataillon sénégalais.

BASA MANI, 2^{me} classe, Mle 7.204 de la 2^{me} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais.

"Tués glorieusement le 10 juin 1913, au combat de Ksiba".

VARIENGEN, Lieutenant, de la 27^{me} compagnie du 7^{me} tirailleurs.

"Mort glorieusement le 12 juin des suites de ses blessures reçues le 10 juin au combat de Ksiba".

GROMIER, Médecin Aide Major de 1^{re} classe de réserve :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba a fait preuve de courage et de dévouement en relevant trois blessés sur la ligne de feu, sous une grêle de balles qui lui blessèrent son cheval".

MARQUIS, capitaine, 9^e bataillon sénégalais :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a montré des qualités militaires de premier ordre, en entraînant dans une brillante contre-attaque à la baïonnette sa compagnie sénégalaise fortement pressée à l'arrière-garde par des ennemis nombreux et mordants et se retirant ensuite dans un ordre parfait, malgré des pertes sérieuses, en emmenant ses morts et ses blessés.

PELLERIN, Henri, sergent-fourrier, Mle 246, de la 14^{me} Compagnie du 3^{me} zouaves :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, s'est distingué par sa bravoure, dans l'affaire d'arrière-garde où sa compagnie pressée par l'ennemi a subi des pertes sérieuses. A reçu lui-même deux blessures pendant l'engagement".

CAMILLI, Jean Dominique, sergent, de la 14^{me} compagnie du 3^{me} Zouaves.

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba au cours du corps à corps livré par sa compagnie dans le défilé de Foum Tak-sout s'est distingué par sa bravoure en emportant hors de la mêlée un blessé malgré les Marocains qui tentaient de se saisir de lui et de ses armes".

GAY, François, 2^e classe, matricule 6067, de la 4^e compagnie du 3^e Zouaves :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, s'est distingué par son courage pendant la mêlée au défilé de Foum Tak-sout en protégeant son sergent qui portait un blessé et tuant de sa main deux Marocains".

DECRESSAC, Gaston, Henri, Eugène, matricule 5967, 14^e compagnie, 3^e Zouaves :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de courage et de dévouement dans ses fonctions d'infirmier en demeurant sous le feu violent de l'ennemi pour panser et mettre sur un cacolet deux soldats blessés".

PRADOURAT, médecin aide-major de 1^{re} classe, 7^e régiment de Tirailleurs :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a donné une très brillante preuve de calme, de courage et de haute connaissance professionnelle en ramenant le corps d'un officier mortellement blessé, au moment où la retraite ayant été sonnée, il se trouvait en arrière de nos tirailleurs au contact d'un ennemi acharné qui l'a obligé à faire personnellement le coup de feu pour se dégager".

GARBA SIDO, matricule 8516, infirmier S.H.R. du 8^e Bataillon Sénégalais :

"Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, au moment où à l'arrière-garde il relève un blessé, il est entouré par trois Marocains. Il dépose son blessé, tue deux des Marocains pendant que le troisième s'enfuit. Il reprend alors son blessé sur ses épaules et le ramène".

MAMADY SIDIBE, matricule 127, de la 1^{re} compagnie du 8^e Bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a donné à ses hommes un bel exemple et a montré le plus bel entrain au cours des deux contre-attaques à la baïonnette exécutées par sa section pour faciliter à sa compagnie l'évacuation d'une falaise rocheuse ».

BOULE SANORA, matricule 13.309, de la 1^{re} compagnie du 8^e Bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de vigueur et d'entrain au cours de deux contre-attaques à la baïonnette exécutées par sa compagnie et a été gravement blessé ».

MARTINET, Joseph, caporal, Mle 4 ic 1171 de la 1^{re} compagnie du 7^{me} bataillon colonial :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a secondé avec le plus grand mépris du danger, le Lieutenant chargé de lever l'itinéraire de la colonne comptant les pas sous un feu très vif; s'est joint, sa mission terminée aux derniers éléments de l'arrière-garde violemment attaquée ».

MARTINAUGI, Mle 8 ic 8907, 1^{re} compagnie du 8^{me} bataillon sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a facilité l'évacuation de la falaise rocheuse par sa compagnie, en ramenant par deux fois sa section dans de vigoureuses contre-attaques à la baïonnette ».

ROUGERE, Antoine, Mle 4 ic 8862, 1^{re} compagnie, 7^{me} bataillon colonial :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a quitté l'un des derniers une position dangereuse occupée par la compagnie, en se retirant, s'est arrêté à plusieurs reprises pour tirer avec calme et sang-froid sur des ennemis qui s'avançaient au pas de course à faible distance ».

ASTIE, médecin aide-major de 2^{me} classe, 9^{me} bataillon sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve d'un dévouement et d'une bravoure remarquables en un moment où les soins des blessés lui laissaient du répit pendant le passage du défilé de Fom Taksout, s'est offert spontanément à son chef de bataillon comme agent de liaison et a porté des ordres avec un calme parfait sur les points les plus exposés de la ligne de feu ».

HAMARD, caporal, Mle 22 ic 6031, S. M. du 9^{me} bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve des plus belles qualités de courage et de sang-froid et de dévouement en défendant sa pièce dans un violent corps à corps avec l'ennemi et en la mettant en batterie aussitôt dégagée pour couvrir le mouvement de repli de l'arrière-garde dans le défilé de Fom Taksout ».

DUFRESNE, caporal, Mle 8 ic 12.874, S. M. du 9^{me} bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, dans un violent corps à corps avec l'ennemi dans le défilé de Fom Taksout, a fait preuve des plus belles qualités de courage, de dévouement et de sang-froid réunissant des tirailleurs de la section et quelques hommes des unités voisines, les entraînant dans

un retour offensif à la baïonnette, tenant tête ensuite à l'ennemi et contribuant ainsi à permettre à l'arrière-garde de se dégager ».

MAMADY KONE, 1^{re} classe, Mle 18 700, 1^{re} compagnie, 9^{me} bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, blessé d'une balle au talon pendant la marche en avant contre le village s'est fait soutenir par deux camarades et n'a consenti à quitter la ligne que sur l'ordre de son Officier ».

KOBO, Mle 8.114, 1^{re} classe, 1^{re} compagnie, 8^{me} bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, atteint d'une balle au front au moment de l'évacuation du plateau dominant le village, est resté dans le rang et n'a consenti à monter sur un caacolet qu'après tous les autres blessés ».

SANTIGNY, Georges, Louis, sergent-major, Mle 96, 14^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a exécuté avec sa section, après le corps à corps du défilé du Fom Taksout un retour offensif qui a dégagé de nombreux blessés restés sur le terrain et a fait preuve de qualités d'énergie et de courage ».

IBORA, Antoine, Mle 6322, 2^{me} classe de la 15^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, pendant le corps à corps du défilé de Taksout a contribué à sauver son capitaine et son sergent-major assaillis par des groupes de Marocains, en a tué deux de sa main, est sorti le dernier du défilé ».

CHEVALDONNE, 2^{me} classe, Mle 7695, 15^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

PICAREL, André-Raymond, 2^{me} classe, Mle 5870, 15^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

(Même citation que la précédente).

DIZIER, Victor, Mle 5247, 15^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, pendant le corps à corps du défilé de Taksout a enlevé des rangs ennemis le corps d'un de ses camarades grièvement blessé ».

TEILLOUX, Pierre, Mle 8846, 2^{me} classe, 15^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, pendant le corps à corps du défilé Taksout a abattu le Marocain qui avait tué un de ses camarades ».

MAUX, aide-major de 1^{re} classe, du 7^{me} bataillon colonial :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba a fait preuve de zèle, de dévouement et d'une bravoure remarquables en pansant des blessés sous le feu, dans des circonstances telles que les infirmiers durent faire le coup de feu pour le protéger ».

BOURDON, René, Mle 8 ic 5464, de la 3^{me} compagnie, 7^{me} bataillon Colonial :

« Le 10 juin 1913, au combat Ksiba, a fait preuve du plus bel esprit de camaraderie en chargeant sur ses épaules, sous un feu violent, un camarade gravement blessé et en le transportant jusqu'à l'épuisement de ses forces ».

ESTESE, José, Mle 2216, de la 20^{me} section d'infirmiers militaires à la 7^{me} ambulance de colonne mobile :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba a été légèrement blessé tandis qu'il faisait le coup de feu pour protéger le flanc gauche du convoi violemment attaqué ».

VINCENDEZ, sergent, Mle 2094, du 4^{me} goum à pied :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de courage et de bravoure en relevant sous un feu violent un officier tombé mortellement blessé en avant de la ligne ».

BEAUMONT, sergent, Mle 9185, 16^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement, en groupant au cours d'un violent combat d'arrière-garde quelques zouaves et quelques isolés, se portant avec eux à la baïonnette à 300 mètres en arrière pour retirer des mains de l'ennemi un grailleur sénégalais et le rapporter dans nos lignes ».

LEGOUT, caporal-fourrier, Mle 7681, 16^{me} compagnie, 3^{me} zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba et pendant un violent engagement d'arrière-garde, a fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement en se joignant spontanément à un sergent de sa compagnie pour aller baïonnette au canon, chercher à 500 mètres en arrière un sénégalais blessé et le rapporter dans nos lignes ».

CAMILLIERI, caporal, matricule 5232, 16^{me} compagnie, 3^{me} Zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, au cours d'un violent engagement d'arrière-garde, a fait preuve de beaucoup d'énergie et de dévouement en allant à 500 mètres en arrière et sous un feu très vif, chercher un zouave gravement blessé et l'a ramené dans nos lignes. »

ROGER, François, sergent, matricule 378, S. M. du 3^{me} Zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, par son sang-froid et sa bravoure, a donné le plus bel exemple et maintenu le calme parmi les hommes de sa section de mitrailleuses, violemment attaquée par l'ennemi, au cours d'une marche dans un ravin étroit, boisé et rocheux. »

BONTANG, sous-lieutenant de réserve, 16^{me} compagnie, 3^{me} Zouaves :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, est allé avec quelques hommes, à 500 mètres de la ligne de feu, relever des blessés qu'il a réussi à ramener dans nos lignes. »

ROY, lieutenant, batterie 8/1 :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, commandant une section d'accompagnement de l'infanterie qui marchait à l'attaque de Ksiba, a mis en batterie sous un feu violent partant des hauteurs toutes proches, et grâce à la rapidité de sa manœuvre et à la précision de son tir, a éteint le feu de l'ennemi qui occupait un front très étendu à la lisière des bois, a ainsi parfaitement protégé l'infanterie et a facilité son attaque du village. »

KARFA KARTIE, 2^e classe, matricule 18.109, 1^{re} compagnie, 9^e Bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, blessé au moment de l'évacuation du plateau dominant le village, a fait preuve de courage en demeurant à sa place dans le rang, soutenu

par des camarades pour ne pas attarder la marche de sa compagnie ».

DAOUDA GONE, matricule 18.370, 2^e classe, 1^{re} compagnie, 9^e Bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, blessé au moment de l'évacuation du plateau dominant le village, a fait preuve de courage en demeurant à sa place dans le rang soutenu par ses camarades pour ne pas attarder la marche de sa compagnie. »

KOYEN DOUGOURI, matricule 17.435, 2^e classe, 1^{re} compagnie, 9^e Bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, blessé au moment où sa compagnie protégeait l'artillerie chargée d'appuyer l'évacuation du plateau dominant le village, a fait preuve de courage en restant à sa place dans le rang. »

HUSTE, lieutenant, batterie 2/1 :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, étant en batterie pour couvrir le mouvement de repli de l'arrière-garde violemment attaquée, est resté avec sa section sur la position jusqu'à la dernière limite, dirigeant avec le plus grand calme un tir très efficace : a fait charger ses mulets et évacuer la position sous un feu violent et en terrain difficile, maintenant une parfaite discipline dans son personnel et donnant à tous le meilleur exemple de sang-froid : a ramené sa section dans le plus grand ordre sur une deuxième position de repli et ouvert immédiatement le feu. »

FUCHET, 7^e bataillon d'infanterie coloniale :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de sang-froid en exécutant des levés d'itinéraires toute la journée, sous le feu de l'ennemi, pendant la traversée du défilé de Foun Taksout, au moment où l'ennemi très mordant venait jusqu'au corps à corps, a spontanément groupé des isolés et, par des feux très bien ajustés, a contribué à arrêter un mouvement tournant sur la droite de la colonne. »

LEMOINE, adjudant, matricule 22102, 1^{re} compagnie, 8^e Bataillon Sénégalais :

« Le 10 juin 1913, au combat de Ksiba, a fait preuve de belles qualités de bravoure et d'entrain, en enlevant sa section à la baïonnette lors de la contre-attaque exécutée sur le plateau dominant le village, contre-attaque au cours de laquelle il a été blessé légèrement, puis dans le défilé de Foun Taksout, en repoussant brillamment à la baïonnette un ennemi nombreux et mordant qui tentait de tourner la colonne sur son flanc gauche. »

Rabat, le 1^{er} août 1913.

LYAUTEY.

ADDITIF

à l'ordre général n° 29 du 12 Avril 1913

L'ordre général n° 29 est complété par les citations suivantes :

FORLOT, capitaine, H. C. Etat-Major des Troupes du Maroc occidental :

« Détaché à l'Etat-Major de la Division active au cours de la colonne des Haha (décembre 1912-janvier 1913), a rempli parfaitement les différentes missions qui lui avaient été confiées et notamment le 25 janvier 1913 à l'attaque de Dar Anflous; a fait preuve, dans ses fonctions d'officier de liaison, d'un admirable mépris du danger. »

DE COUTARD, chef de bataillon du 3^e Tirailleurs :

« Le 24 janvier 1913, au combat de Zaouiat ou Lhassen, a décidé du succès de la journée en s'élançant en tête de son bataillon qui, sous l'impulsion enlevait à la baïonnette des tranchées fortement occupées par l'ennemi. »

MARTIN, capitaine du 3^e Tirailleurs :

« Le 7 janvier 1913, au combat de Bordj Tsaraidi, commandant la compagnie d'avant-garde, a fait preuve de remarquables qualités d'entrain et a enlevé à la baïonnette, sous un feu violent, une casbah occupée par l'ennemi. »

HASSANI, lieutenant du 3^e Tirailleurs :

« Le 7 janvier 1913, au combat de Bordj-Tsaraidi, commandant une section de la compagnie d'arrière-garde, a fait preuve du plus grand calme sous un feu violent qui dura plus d'une heure et a permis au convoi, par sa ténacité et l'énergie de ses contre-attaques, de défilier à l'abri sans pertes. »

BEN CHÉRIF, tirailleur, du 3^e Tirailleurs Algériens :

« Le 7 janvier 1913, au combat de Bordj-Tsaraidi, a été grièvement blessé au moment où le premier, derrière son chef de section, il pénétrait dans des retranchements encore occupés par les Marocains, »

MARTIN SAINT-LÉON, lieutenant, du 3^e régiment colonial de marche :

« Chargé d'assurer la liaison entre l'Etat-Major de la 2^e Brigade et l'Etat-Major de la Division active, au cours des opérations contre les Haha, de décembre 1912 à février 1913, s'est particulièrement distingué, notamment pendant les combats des 24 et 25 janvier 1913, où il s'est acquitté des diverses missions qui lui ont été confiées avec un tact parfait et un absolu mépris du danger. »

MAMORY DIARA, tirailleur, du 2^e Tirailleurs sénégalais :

« Le 24 janvier 1913, au combat de Zaouiat ou Lhassen, a été grièvement blessé en se portant, sous un feu violent, à l'assaut des tranchées fortement occupées par les Marocains. »

PELISSIER, maréchal des logis du Train des Equipages militaires, compagnie 12/17 :

« A fait preuve, au cours de la colonne des Haha (décembre 1912-janvier 1913), soit comme chef de convoi, soit comme adjoint de l'officier chef de convoi, en outre de qualités professionnelles, d'un sang-froid, d'une énergie et d'une bravoure remarquables. »

DESNEUX, lieutenant, du Génie :

« Commandant le poste de la télégraphie sans fil pendant la colonne des Haha (janvier 1913), a assuré son service dans les conditions les plus pénibles et les plus difficiles et a fait preuve d'un zèle, d'une décision et d'une énergie qui ont fait l'admiration de tous. »

De **LACHAUX**, capitaine, du Service des Renseignements :

« S'est trouvé, au moment du blocus de Dar el Kadi (décembre 1912), à la tête de 80 hommes seulement, commandant d'armes de Lagador. Par son énergie et son sang-froid, a su maintenir dans le calme la population européenne et imposer le respect aux indigènes. Grâce à son inlassable activité et malgré les difficultés, a pu fournir au général **BRULARD** les moyens d'agir dès son débarquement et a ainsi grandement concouru au succès de l'opération. »

Rabat, le 2 Août 1913.

LYAUTEY.

EXTRAITS

du « Journal Officiel » de la République Française.

Ministère de la Guerre

Train des Equipages militaires. — (Troupes d'occupation du Maroc occidental). — Par décision ministérielle du 30 juillet 1913, M. le sous-lieutenant de réserve **CHODOROWIEZ**, du 16^e Escadron du Train (Tunisie), est mis à la disposition du Commissaire Résident Général de France au Maroc, pour être affecté aux troupes du Maroc occidental.

Génie. — Par décision ministérielle du 24 juillet 1913, M. **BORNE**, officier d'administration de 1^{re} classe à la place de Bourg, a été affecté au Maroc.

PARTIE NON OFFICIELLE

SITUATION POLITIQUE DU MAROC

Dans la région de TAZA, la cause du prétendant le cherif **CHENGUITTI** semble ne faire aucun progrès.

Autour d'**IMOUZZER**, nos reconnaissances ont parcouru le pays pour couvrir l'installation du nouveau poste, atteindre dans leurs biens les dissidents qui ont abandonné la région, maintenir la liaison effective avec les centres voisins de Sefrou et d'Ifran.

Une action continue de surveillance s'est ainsi exercée de façon ininterrompue sur notre front au Sud de Fez.

La soumission des **BENI MTIR** s'est accentuée. Sur le total des 2.200 tentes que compte la tribu, 1.600 sont actuellement rentrées. Le groupement demeuré rebelle a pris l'initiative de négociations en vue de son retour.

La rentrée des tentes **BENI MGUILD** continue.

Le colonel CLAUDEL, qui en l'absence du général HENRYS, exerce provisoirement le commandement du Cercle des Beni Mtir, a parcouru la partie Sud-Ouest de ce Cercle pour y confirmer le calme chez les populations soumises et les tenir à l'abri des coups des dissidents voisins. Cette protection a eu l'occasion de s'exercer effectivement, en parant à l'offensive de groupements rebelles venus du pays Zaïan.

Le 2 août, le camp du colonel CLAUDEL établi à Souk Amras, à 25 kilomètres au Sud-Ouest d'Ito, recevait quelques coups de feu. Le lendemain, il devait repousser une attaque plus sérieuse. Enfin, dans la nuit du 3 au 4, les contingents rebelles qui s'étaient jetés sur ses avant-postes subissaient un sanglant échec.

Ayant marqué son succès en séjournant dans la région le 4 et le 5, le colonel CLAUDEL regagnait Ito le 6 août. La harka dissidente, très éprouvée par le feu, est au moins momentanément arrêtée dans son élan, et les tribus nouvellement soumises ont eu une occasion d'apprécier l'efficacité de notre protection.

..

En région de RABAT, la direction du nouveau Contrôle Civil constitué à la date du 1^{er} août, a été prise par M. l'administrateur CORTADE, venant d'Algérie.

Cette circonscription a son centre à Kenitra, elle englobe le Bas Gharbet les Bas Beni Hassen. Un cercle militaire a été provisoirement maintenu dans la partie Est du Gharb et des Beni Hassen, avec siège à Mechra Bel Ksiri sur l'Oued Sebou. Ce Cercle est commandé par le chef de bataillon DESPORTES, de l'infanterie coloniale, qui dispose dès maintenant comme adjoint d'un administrateur civil, pour préparer la transformation ultérieure de ce territoire en Contrôle.

L'action mobile de nos forces s'est exercée efficacement autour d'Oulmés.

..

Au TADLA le colonel GARNIER-DUPLESSIS, commandant le Cercle, après avoir assis la réorganisation politique et administrative du pays, a entrepris une tournée de liaison avec Camp Christian, (Zaër) poste extrême de la région de Rabat. Il a quitté Kasba-Tadla le 4 août, et doit atteindre Christian le 8.

Ainsi se trouve assuré de façon effective un réseau continu de communications et de couverture sur tout notre front Sud, de l'Oum-er-Rebia à Sefrou, par les hauts plateaux formant au Nord les contreforts du moyen Atlas.

..

Le Résident Général est arrivé à Marrakech le 3 août. Il a été reçu le lendemain en audience solennelle par S. M. MOULAY YOUSSEF et lui a remis, au nom du Président de la République, les insignes de la Grand Croix de la Légion d'Honneur. Le Sultan a conféré au Général LYAUTEY la dignité de Grand Croix de l'Ordre du Ouissam Alaouite.

..

Dans le SOUS, certaines tribus demeurent hostiles au Maghzen : le groupe dissident comprend encore ANFLOUS

au Nord d'Agadir, une partie des Chitouka dans la vallée, et les partisans qui entourent HIBA vers Assersif, dans les montagnes du Sud de l'Oued Sous. •

Mais, ce noyau de rébellion se trouve entouré de toutes part : à l'Est et à l'Ouest la cause de l'ordre garde deux solides points d'appui : Agadir, occupé par une garnison française, Taroudant, où notre fidèle allié HAIDA OU MOUIZ demeure le maître. Au Nord, les tribus soumises défendent l'Atlas, au Sud, notre action politique nous assure une influence certaine autour des centres de Tiznit et de Tazeroualt. Le nouveau pacha de Tiznit, BEN DAHAN, a su asseoir solidement l'autorité du Maghzen sur le groupe des tribus environnantes. Le Chérif de Tazeroualt a mis sa grande influence religieuse au service de MOULAY YOUSSEF, et entretient avec nous les relations les plus cordiales.

HIBA se trouve donc à cette heure, et au moins pour un temps, hors d'état de nuire. La situation est favorable, mais il est impossible de considérer qu'elle est définitivement résolue au profit de l'ordre. De dangereux irréductibles demeurent sous les armes ; il faut toujours compter avec les mouvements de fanatisme que peuvent faire surgir à l'improviste les ferments de discorde qui subsistent encore, malgré tout, dans la région.

INFORMATIONS DU SERVICE DES ETUDES et Renseignements économiques

Le fonctionnement de la douane à Casablanca. — Les Bureaux de dédouanement des marchandises importées sont ouverts tous les jours, de 7 heures du matin à 6 heures du soir avec interruption de midi à 2 heures 1/2. Le vendredi, les bureaux restent seulement ouverts le matin jusqu'à 11 heures 1/2. Les bureaux d'exportation et de visite des bagages sont ouverts tous les jours toute la journée.

..

Adjudications des travaux publics pour Casablanca. — Le 17 septembre 1913, la Commission des adjudications à Tanger procédera à l'adjudication de l'aménagement des rues d'accès au cimetière européen par la rue du Camp espagnol et la piste d'El Hank à Casablanca. Le devis estimatif de ces travaux s'élève à 63.000 francs, plus une somme de 17.000 francs pour imprévus et surveillance.

..

Les travaux municipaux à Rabat. — Pendant le mois de juillet 1913, les services municipaux ont procédé à divers travaux dans la ville de Rabat :

- 1^o Empierrement de la route du dépotoir ;
- 2^o Nivellement du boulevard front de mer ;
- 3^o Empierrement de la route de Casablanca près du Camp Garnier ;
- 4^o Continuation des égoûts de la rue des Consuls et nivellement du boulevard extérieur ;

5° Ouverture d'une impasse au Mellah ;

6° Exécution d'une route de 8 mètres reliant le boulevard front de mer à l'artère centrale du lotissement Mas (entre le fort Rothemburg et la ville) ;

7° Tracé d'une route de 8 mètres réunissant la Résidence à la route de Chella.

Les Services municipaux ont, d'autre part, fait décorer la fontaine de la rue Souika (style *Fasi*).

Ils ont fait récurer le tunnel de la conduite d'Aïn-Reboula et récupérer une infiltration de cinq litres à la minute qui se perdait en aval.

L'activité du port de Rabat. — Le mois de juillet a été très actif, la barre ayant été praticable pendant les 31 jours ; on a débarqué en moyenne 500 tonnes par jour. Les barcasses employées (qui font actuellement trois voyages par jour), étaient au nombre d'une vingtaine. Aussi, grâce à cette activité, les quais et les magasins de la douane, malgré les agrandissements récents qu'on y a faits, ont-ils été encombrés rapidement. Un nouveau dépôt de marchandises, le long du mur d'enceinte sud du Mellah, a donc été envisagé.

Arrêtés du Pacha de Rabat. — Le Pacha de Rabat a pris un arrêté pour porter à 10 pesetas hassani le droit à payer pour obtenir un permis de chasse.

Un autre arrêté pour la réglementation de la circulation des voitures et pour l'établissement d'une taxe de stationnement a été prise par le Pacha. La taxe a été payée immédiatement et sans difficulté par les intéressés.

Les travaux municipaux à Salé. — Divers travaux ont été effectués à Salé pendant le mois de juillet :

1° Empierrement du boulevard de Bab Fez à Bab Bou Hajja ;

2° Aménagement de la route de Bab Sebla à l'aqueduc ;

3° Construction des bureaux du Commissariat de police ;

4° Agrandissement de l'abattoir israélite et construction d'un local pour les sacrificateurs ;

5° Travaux de réfection pour l'abattoir musulman ;

6° Construction de trottoirs dans divers quartiers de la ville.

En banlieue, l'autorité a procédé au forage d'un puits chez les Ameur. Le puits atteint 21 m. 35. L'eau y est excellente.

Cours des marchés à Mogador dans la dernière quinzaine de juillet. — 1° *Marchandises d'exportation :*

Amandes douces : 255 p. h. les 100 kilog.

Amandes mélangées : 235 p. h. les 100 kilog.

Huiles d'olive : 122 p. h. les 100 kilog.

Huiles d'argan : 115 p. h. les 100 kilog.

Oufs : caisse de 1 500 œufs : 87 p. h. les 100 kilog.
Peaux de bœufs : 270 p. h. les 100 kilog.
Peaux de chèvres : 190 p. h. les 100 kilog.

2° *Marchandises d'importation :*

Riz : 50 p. h. les 100 kilog.

Sucre français : 70 p. h. les 100 kilog.

Sucre étranger : 62 p. h. les 100 kilog.

Semoules (le sac) : 57 p. h.

Le Change. — Le Change qui avait subi de fortes variations fin juin et dans les premiers jours de juillet semble se stabiliser depuis quelques jours autour de 130 o/o. Il y a une différence de 1 à 2 points entre Rabat et Tanger. Le taux le plus haut qu'il ait atteint est 140.

SERVICE DES DOMAINES

Lotissements urbains. — Ber-Rechid. — Une commission composée du Contrôleur Civil de Ber-Rechid, Président, de son Adjoint, d'un Médecin militaire et d'un délégué du Service des Domaines, et assistée des deux notaires de la Région et du Caid des Oulad Hariz, a procédé sur les lieux, le 31 juillet 1913, en présence des acquéreurs, au tirage au sort des lots du nouveau village de Ber-Rechid.

Les cent lots composant le lotissement ont trouvé preneur aux prix uniforme de 0.50 le mètre carré soit 200 fr. par lot, chacun d'eux ayant une superficie de 400 mètres carrés. Il n'a pas été attribué plus de 2 lots au même acquéreur.

97 lots ont été vendus à des Français, 2 à des Espagnols et 1 à un Italien.

Terrains de la plage de Salé. — En conformité de la décision prise par la Commission d'enquête chargée d'examiner dans quelle mesure les terrains Maghzen de la plage de Salé pourraient être mis à la disposition des commerçants et des industriels qui désireraient s'y installer, un géomètre des Domaines a procédé au lever du plan de ces terrains.

Ces immeubles seront ultérieurement loués, au moyen de baux à longs termes et dans des conditions à déterminer.

Commission de Révision des Biens Maghzen. — La Commission centrale de révision des biens Maghzen n'a pas seulement pour mission d'effectuer des reprises d'immeubles domaniaux illégalement concédés à des tiers par l'ancien Maghzen ; elle est fréquemment saisie de demandes en restitution d'immeubles illégalement confisqués ou indûment détenus par d'anciens fonctionnaires influents, et chacune de ces requêtes est l'objet d'un examen attentif de sa part. C'est ainsi que dans sa séance du 28 juillet, cette Commission a examiné 9 demandes en restitution, portant sur 17 immeu-

biens urbains à Marrakech, d'une valeur approximative de 10.000 P. H.

Elle a prononcé la restitution à leur véritables propriétaires de 14 de ces immeubles ; 3 cas litigieux sont soumis à un complément d'enquête, les biens qui en font l'objet restant, jusqu'à nouvel ordre, consignés sur les sommiers de l'Etat.

Dans sa séance du 30 juillet, la Commission a examiné les travaux et propositions de la sous-commission de Fez, concernant les immeubles ruraux de la grande et de la petite banlieue de cette ville ; les travaux de la sous-commission pour Fez-ville sont encore en cours. Dans la banlieue de la ville (rayon de 20 kilomètres environ) les opérations de la Commission centrale se réfèrent, à 103 propriétés de culture, dont 20 aliénées *Bel Ictia* (en toute propriété), représentant une surface approximative de 1.800 hectares de terres cultivables, et à 83 domaines aliénés *Bel Ictia* (à titre de jouissance) représentant une surface d'environ 3.000 à 4.000 hectares de terres de culture. La Commission a

examiné en premier lieu, les concessions *Bel Ictia* ; 22 cas ont été résolus au cours de la séance du 30 juillet.

La Commission centrale s'est également réunie le 2 août 1913 et a poursuivi l'examen des concessions de jouissance portant sur les immeubles de la banlieue de Fez. Ses travaux ont porté sur 25 de ces aliénations.

Création d'un Contrôle des Fonctions, à Fez. — L'organisation des services domaniaux se poursuit, à l'intérieur du Maroc M. GRÉILLON, précédemment contrôleur des Domaines à Tanger, a été désigné pour remplir les fonctions de contrôleur des Domaines à Fez. Sa mission consiste, principalement, à poursuivre, de concert avec les Bureaux de Renseignements et avec leur concours indispensable, la reconnaissance des immeubles Maghzen de la région de Fez, l'apurement de leur situation juridique, l'amélioration progressive de leurs procédés de gestion, la constitution de sommiers de consistance et l'établissement de registres de comptabilité.

ANNONCES

La Direction du « Bulletin Officiel » décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Annonces judiciaires, administratives et légales

Ministère de la Guerre

Troupes Auxiliaires Marocaines

Marché de gré à gré à Rabat, le 15 Septembre 1913

Fourniture de 3000 Djellabas en laine brune, par lot de ville

Les offres de prix devront parvenir le 13 septembre au plus tard au Sous-Intendant Militaire des Troupes Auxiliaires Marocaines à RABAT.

Elles devront être exprimées en francs et par lot.

Le prix offert doit s'entendre non compris les frais de douane à l'entrée au Maroc, les marchandises étant détaillées sur le vu d'un certificat établi par l'autorité militaire.

2^e AVIS

Par acte sous seings privés en date du 31 juillet dernier, M. JEANCLER, hôtelier, demeurant à Rabat, a vendu à M. POURQUIER, également domicilié à Rabat, sa part afférente à l'exploitation d'un hôtel-restaurant situé dite ville : boulevard El Alou, et connu sous l'enseigne « Modern Hôtel ». Pour opposition, s'adresser à la Banque d'Etat du Maroc, à Rabat.

Etablissements PEYRELONGUE Aîné

Importation. - Exportation. - Consignation. — RABAT (Maroc)

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

ARTICLES DE BATIMENTS — DROGUERIE

F. COUSIN

CASABLANCA. — RUE PORT. — CASABLANCA

INSTRUMENTS AGRICOLES. — FOURNEAUX & CUISINIÈRES

ARTICLES DE MÉNAGE DE PARIS ET D'ÉCLAIRAGE

BALANCES ET BASCULES. — COURONNES MORTUAIRES

Expédition à l'Intérieur

Radiotélégramme : COUSIN-CASABLANCA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE des Matériaux de Constructions AU MAROC

Anonyme au capital de 307.500 francs

Siège Social - Entrepôt : Route de Médiouna - CASABLANCA

Administrateur-Directeur : L. REBOULIN

Administrateur-Délégué : R. MARTIN

Fournisseurs du Génie Militaire et des Travaux Publics

Briques, Tuiles, Carreaux, Ciment et Faïence, Chaux, Plâtre et Ciments de toutes qualités, Poutrelles et Fers de commerce.

Expéditions dans l'Intérieur